

Les détours du marché de l'art

Jean-Yves Vigneau

Number 126, Spring 2005

La chaîne de production

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/41207ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vigneau, J.-Y. (2005). Les détours du marché de l'art. *Liaison*, (126), 12–13.

Les détours du marché de l'art

Jean-Yves VIGNEAU

« On y met au jour les efforts incroyables qu'ont à faire les artistes pour mener des carrières loin de les faire vivre adéquatement. Tenue des dossiers, quantité de lettres envoyées, nombre de refus consécutifs, comptabilité, dépenses : ce n'est qu'une fois submergés par la paperasserie que les artistes peuvent créer. »

Bernard Lamarche, *Le Devoir*, 18 décembre 2004, à propos de l'exposition intitulée *Comment devenir artiste ?*, présentée à la Maison de la culture Mont-Royal.

LA CARICATURE POPULAIRE de l'artiste tourmenté devant sa toile, en attente d'être découvert en prend pour son rhume. Pour assurer une maigre pitance, les quelque quinze mille artistes en arts visuels au Canada doivent user de toutes les stratégies pour accéder à un marché de l'art que tous qualifient d'anémique. Le regard porté ici est celui d'un artiste qui a obtenu, il y a une trentaine d'années son diplôme universitaire « d'artiste ». La chose a son importance quand on sait que dans le domaine des arts, les artistes en arts visuels sont les plus nombreux à détenir un diplôme universitaire. Cela a son importance quand on sait que depuis la venue de l'ère industrielle, l'objet artistique s'est différencié de l'objet manufacturé par deux qualités principales : l'unicité et la rareté, que certains artistes prônent toujours par principe ou par nécessité, faute d'espace pour accumuler des inventaires soutenus par quelque collectionneur. De nombreux artistes de la fin des années soixante sont venus questionner ces valeurs. « Les révolutionnaires de l'École des beaux-arts et des différents comités artistiques ont mis systématiquement en question ce qui, sans aller de soi, était communément admis : le statut économique de l'œuvre d'art, le système du marché, la condition ambiguë de l'artiste, à la fois créateur d'un objet esthétique et producteur d'une marchandise à vendre'. » C'est ainsi que le marché de l'art n'est plus strictement vu, dorénavant, comme un marché de vente d'objets à quelques rares et riches collectionneurs. Alors, quand on fait des tentatives de mettre au jour les efforts des artistes pour mener à bien une carrière, comme dans le cadre de l'exposition à la Maison de la culture Mont-Royal, nous sommes forcés de nous poser des questions sur le ou les marchés de l'art puisqu'il faut bien, à moins d'être riches, marchander quelque chose pour assurer notre subsistance.

Il est clair que peu d'artistes canadiens réussissent à vivre de la stricte vente d'objets de leur art. Même nos artistes les plus réputés, ceux que nous allons voir dans nos musées, ne sauraient vivre de la seule vente de leurs œuvres. Après trente ou quarante ans de carrière, même avec une reconnaissance nationale, nombre d'entre eux

doivent accomplir des tâches strictement alimentaires pour ne pas tomber dans la mendicité. Heureusement, il y a l'enseignement, les emplois culturels, l'art public, les bourses et les diverses présentations publiques, expositions, conférences et autres forums.

L'enseignement est un métier noble, mais lorsqu'il est pratiqué à plein temps, il laisse peu de place à une autre activité de création. Les tâches de chargé de cours au niveau collégial ou universitaire laissent davantage de place à la création, mais constituent, en contrepartie, des emplois précaires. Certains artistes, quant à eux, optent pour le partage de leurs expériences en donnant des cours privés.

Les emplois dits culturels sont loin d'être négligeables en ce qui a trait aux revenus des artistes. Quoique souvent mal rémunérés par rapport au niveau de formation élevé des artistes qui les occupent, ces emplois permettent non seulement de rester en contact permanent avec le milieu artistique mais aussi, souvent, de développer des outils ou des compétences utiles à la poursuite d'une carrière d'artiste. Ainsi, le travail réalisé au sein d'un centre d'art, d'un musée ou d'un centre d'artistes a souvent montré, sinon ouvert de nouvelles avenues pour des artistes. Mais, là aussi, il est difficile de se limiter à du travail à temps partiel...

D'autres artistes tentent leur chance du côté de l'art public, considéré par certains comme un art de commande, donc un art mineur. Au Québec, le programme provincial appelé « le 1 % » représente une part relativement importante du revenu des artistes ou, du moins, de certains artistes. La ville d'Ottawa est une des rares au Canada à avoir mis en place un programme similaire au niveau municipal. S'il est vrai que les œuvres réalisées ne sont pas toujours des chefs-d'œuvre, le programme est une source non négligeable de revenus pour les artistes, tout en dotant les lieux publics d'œuvres que tout un chacun peut apprécier ou ignorer à son gré. Cette pratique exige cependant de la part des artistes une capacité à travailler avec des contraintes commerciales et, parfois même, à adapter son œuvre au milieu sans en altérer l'essence. On raconte que Rodin, à qui on offrait



une somme jugée ridicule pour réaliser une sculpture en pied du président de l'Argentine, a modelé la tête du personnage qu'il a appliquée à un corps déjà coulé, qui traînait dans le coin de son atelier. De fait, qui se soucierait de l'exactitude des bras et des jambes du personnage ? Pour ceux que la commande rebute, il reste la collection publique ouverte à tous les artistes professionnels que quelques rares municipalités ont développée. Cet apport de revenus pour les artistes grâce à la commande ou à l'achat d'œuvres est cependant plus rare, sinon absent, dans les plus petites municipalités.

Aussi bien faire une demande de bourse. À en croire le service des arts visuels du Conseil des Arts du Canada, les demandes augmentent à un rythme effarant. Est-ce à dire qu'il y a trop d'artistes, ou pas assez d'argent ? Avec son budget de 3,5 millions de dollars par année, le programme répond à 10 % de la demande. Certains se plaindront que ce sont toujours les mêmes qui obtiennent les bourses, mais contrairement à ce qu'on pense trop souvent, il s'agit bien là d'un volet du marché de l'art que certains marchands d'art plus ou moins sérieux considèrent comme une concurrence déloyale, mais qui donne à des artistes une certaine indépendance face à eux. Heureusement, les plus sérieux d'entre eux comprennent très bien qu'ils ont tout intérêt à ce que leurs artistes trouvent ailleurs des revenus que la vente d'œuvres ne peut assurer à court terme. À ceux qui croient qu'on devrait cesser de subventionner les artistes, on y repensera quand on aura cessé de subventionner les fermiers, les pêcheurs, Bombardier et GM. Un jour, que j'étais assis devant un fonctionnaire qui se plaignait que des artistes vivaient de bourses, je lui ai demandé de regarder sur son prochain chèque de paye la signature qui y apparaîtra. On pourrait ensuite discuter de la valeur du travail de chacun des deux « subventionnés ».

Il y a bien le marché des expositions dans les galeries d'art publiques et dans les centres d'artistes. Certains diront qu'il est étroitement lié à celui des bourses parce que ces institutions sont des lieux d'accréditation reconnus. Même avec les meilleurs droits d'exposition

payés, un artiste devrait avoir au moins trois ou quatre expositions par mois pendant toute l'année pour en vivre. Généralement, il est content quand les cachets et les droits d'exposition couvrent les frais reliés à l'exposition elle-même, sans compter les frais liés à la création de l'œuvre. Comme, de toutes façons, les occasions d'exposition diminuent depuis une dizaine d'années et que le nombre d'artistes augmente, on se retrouve dans une situation de déficit dont on cherche encore les coupables. Les artistes compétitionnent pour les rares places en montant des dossiers et en faisant du lobbying comme de vrais gens d'affaires.

Bonne nouvelle, en ce début d'année, je viens de recevoir un beau trois cents piastres de la société de droits d'auteurs, la Sodart. Cet argent est en fait une rémunération pour l'usage public des reproductions d'œuvres. Cela me rappelle que l'utilisation des œuvres, ça se paye et quoiqu'on soit bien loin de pouvoir vivre de ses revenus de droits d'auteur dans ce pays, il doit y avoir un début à toute chose. Imaginez le jour où, comme on nous l'annonçait récemment, avec la technologie des écrans plats, vos œuvres seront diffusées en masse dans les foyers et que vous en percevrez les droits. Mais patientez un peu, les compagnies qui lorgnent ce marché ont déjà prévu de diffuser des œuvres anciennes de Van Gogh, Cézanne et cie, libres de droits d'auteur.

Le marché de l'art, c'est donc un peu tout ça et plus encore. Les artistes survivent en composant chacun leur recette avec un certain nombre de ces ingrédients, mais, généralement, ça donne de maigres plats parce qu'aucun des éléments de la recette n'est vraiment riche. Et si on parlait, dorénavant, de la mise en marché des artistes ? ■

Artiste multidisciplinaire, Jean-Yves Vigneau s'investit également en tant que commissaire d'expositions et d'événements, ainsi qu'à titre de défenseur des droits et intérêts des artistes par le biais de divers regroupements et associations du Québec et d'ailleurs au Canada.

1. Raymonde Moulin, *De la valeur de l'art*, Flammarion, 1995, p. 17.